



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION
EN GUADELOUPE**

COMMUNIQUÉ

VIOLENCES DANS NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LE SPEG CONDAMNE ET APPORTE TOUT SON SOUTIEN AUX PERSONNELS

Le SPEG condamne avec fermeté les actes de violence survenus ce lundi 21 septembre dans deux établissements scolaires de Guadeloupe. Au lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, une enseignante a été blessée au visage après avoir été atteinte par un projectile en pleine classe. Au collège Rémy Nainsouta de Saint-Claude, un enseignant a été frappé et mordu par un élève dans l'exercice de ses fonctions. Le SPEG apporte son soutien aux deux collègues agressés ainsi qu'aux personnels des établissements concernés.

Ces faits nous rappellent une nouvelle fois que les personnels de l'Éducation peuvent être confrontés, dans l'exercice quotidien de leurs missions, à des situations de violence qui ne sauraient être banalisées. Ces nouvelles agressions doivent néanmoins nous conduire collectivement à nous interroger sur la prévention de la violence au sein de nos établissements.

Pour le SPEG, l'enjeu n'est pas seulement de réagir lorsque l'agression s'est produite. Il faut aussi agir en amont. Cela suppose notamment des équipes éducatives suffisamment dotées, des personnels de vie scolaire en nombre adapté, une présence renforcée des personnels sociaux, de santé et d'accompagnement, ainsi qu'une prise en charge précoce des situations susceptibles de dégénérer.

Enseigner, éduquer, accompagner, encadrer ce sont nos missions. L'insulte, la menace ou l'agression ne font pas partie de nos métiers. La sécurité des personnels comme celle des élèves doit demeurer une priorité absolue.

Le SPEG appelle l'ensemble de la communauté éducative des établissements scolaires à se mobiliser et à œuvrer dans ce sens car l'École doit rester un espace de respect, de transmission, d'émancipation et de sécurité.

À nos deux collègues agressés, nous renouvelons notre entière solidarité et leur souhaitons un prompt rétablissement.

À l'ensemble des personnels de l'Éducation en Guadeloupe, nous réaffirmons que le SPEG restera présent à leurs côtés et mobilisé pour défendre leurs conditions de travail et leur sécurité.

Pointe-à-Pitre, le 22 septembre 2026
Le bureau syndical du SPEG